



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Ministère
**Culture
Communication**
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Copie certifiée conforme à l'original
Le Directeur régional des affaires culturelles
Le Conservateur régional des monuments historiques
Jean-Pierre BUNIN

**ARRETE PREFECTORAL
REGIONAL**
en date du **7 JUL. 2006**
enregistré le **7 JUL. 2006**
sous le numéro **06.126**

ARRETE

**portant inscription sur l'inventaire supplémentaire
des monuments historiques
de la serre restaurant et des deux pavillons administratifs
du parc floral de La Source
à ORLEANS (Loiret)**

**Le Préfet de la Région Centre,
Préfet du Loiret,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le code du patrimoine livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

VU le décret n° 99.78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

LA commission régionale du patrimoine et des sites de la région Centre entendue en sa séance du 25 novembre 2004 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la préservation de la serre restaurant et des deux pavillons administratifs du parc floral de La Source à ORLEANS (Loiret), conçus pour les Floralies de 1967 et conservés en place depuis lors, présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant en raison de leur valeur de témoignage particulièrement réussi de l'aménagement architectural du parc par l'architecte de la ville nouvelle de La Source Louis Arretche, avec la collaboration du constructeur Jean Prouvé ;

ARRETE

Article 1er. – les parties suivantes de la serre restaurant et des deux pavillons administratifs du parc floral de La Source à ORLEANS (Loiret) sont inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- La serre restaurant en totalité ;
- Les façades et toitures des deux pavillons modulaires construits à côté de l'entrée de Gobson ;

figurant au cadastre section EI parcelle n°61, d'une contenance de 29ha 35a 73ca; et appartenant, chacun pour moitié indivise, à :

- la Ville d'ORLEANS (Loiret), référencée au répertoire SIRENE sous le numéro 214 502 346;
- le Département du Loiret, référencé au répertoire SIRENE sous le numéro 224 500 017;

La parcelle EI 61 est issue de la division de la parcelle EI 36 en EI 61 et EI 62 par un acte en date du 8 juin 1983 du Tribunal de Grande Instance d'Orléans, publié le 5 juillet 1984 au bureau des hypothèques d'ORLEANS volume 4405 n°9.

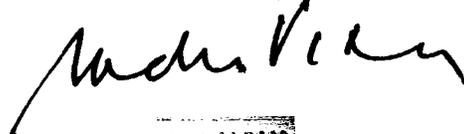
La parcelle EI 36 était elle-même issue du partage de la parcelle EI 19 en EI 35 et EI 36 par un acte en date du 1^{er} juin 1976 du Préfet du Loiret, publié le 15 juin 1976 au bureau des hypothèques d'ORLEANS volume 1554 n°20.

Le Département du Loiret et la Ville d'Orléans en sont propriétaires par un acte en date du 23 décembre 1959 passé devant Maîtres SEJOURNE et PIEDON notaires à ORLEANS et publié le 12 janvier 1960 au bureau des hypothèques d'ORLEANS volume 5900 n°44.

Article 2 - Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée à Monsieur le ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au Département du Loiret propriétaires, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Orléans, le 7 JUIL. 2006



André VIAU

Service du Cadastre

Département :
LOIRET
Commune :
ORLEANS

Section : EI
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/4000
Date de l'édition : 11/08/2005

Numéro d'ordre du registre de constatation :

Cachet du service d'origine :
Centre des Impôts foncier de :
ORLEANS
131 RUE DU FAUBOURG BANNIER
CITE ADMINISTRATIVE COLIGNY
45042 ORLEANS CEDEX 1
Téléphone : 02.38.42.56.74
cdif.orleans@dgi.finances.gouv.fr

Extrait certifié conforme au plan cadastral
informatisé à la date :

A

le 11 AOUT 2005

L' *L'agent BC*

